

**BUDGET PROVINCIAL 2016-2017 :
DES MESURES FAVORABLES AU SPORT**

Québec, le 17 mars 2016. *SPORTSQUÉBEC* accueille très favorablement l'annonce par le gouvernement du Québec d'investissements additionnels en sport prévus dans le budget 2016-2017 déposé aujourd'hui par le Ministre Carlos J. Leitão. Globalement, près de 108M\$ de plus seront en effet affectés aux infrastructures sportives et aux activités physiques, de sport et de loisir actif.

Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur

SPORTSQUÉBEC se réjouit particulièrement de la vision collective inhérente aux différentes actions retenues dans le cadre du nouveau Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur. C'est ainsi que des investissements de 8 millions de dollars à compter de 2016-2017 sont prévus afin de favoriser la réussite par la pratique de l'activité physique. Ces investissements visent notamment à améliorer l'accès et les conditions de pratique d'activités physiques pour ainsi contribuer à la réussite et à la persévérance scolaires, le tout en partenariat entre les organismes concernés.

De plus, des investissements de 50 millions de dollars sont prévus afin de s'assurer que les élèves de toutes les écoles aient accès à un gymnase pour la pratique d'activités sportives. De nouveaux gymnases seront construits au cours des trois prochaines années, là où il est possible de le faire et des partenariats seront créés pour les écoles où il est techniquement impossible de procéder à une construction.

Les 50M\$ de ce nouveau programme s'ajoutent au Fonds de l'activité physique et du sport dans lequel seront également injectés 50M\$ pour la prochaine année permettant le financement de projets tels que des patinoires intérieures et extérieures, des piscines, des terrains de tennis, des terrains de soccer, des centres sportifs et des installations multisports, notamment dans les municipalités du Québec. Ce sont donc 100M\$ annuellement qui seront ainsi consentis au développement d'infrastructures sportives accessibles. Dans le contexte où des projets totalisant plus de 400M\$ avaient été présentés l'an dernier au ministère, il s'agit là d'une mesure qui contribuera au redressement du parc immobilier sportif québécois.

Cette annonce répond favorablement à certaines attentes exprimées par *SPORTSQUÉBEC* dans le cadre du projet de loi 86 sur la gouvernance scolaire, insistant sur la pertinence de mesures favorisant une accessibilité universelle, tant pour les élèves que pour les communautés, aux infrastructures sportives implantées grâce à des fonds publics.

Augmentation des crédits d'impôt pour dons

Dans le but d'appuyer les organismes et les institutions qui contribuent au mieux-être de la société, dont les organismes de sport amateur, le budget prévoit également des mesures incitatives pour encourager la population à donner davantage. En ce sens, le taux du crédit d'impôt non remboursable à l'égard de dons faits à ces organismes est de 20% sur les premiers 200\$ et passe de 24% à 25,75% sur l'excédent. Cette mesure constitue un élément favorable notamment pour les donateurs qui souscrivent au programme Placements Sports.

Des précisions à venir

Tout en reconnaissant l'importance des nouveaux engagements, **SPORTSQUÉBEC** sera à l'affût des mesures tangibles qui seront annoncées au cours des prochaines semaines, tant lors de l'analyse des crédits ministériels que dans le cadre de la Politique en matière de sport, d'activité physique et de loisir actif que le Ministère devrait déposer sous peu. Ces deux étapes devraient notamment préciser l'affectation des nouveaux 8M\$ aux différents programmes gouvernementaux.

- 30 -

Source: Michelle Gendron, coordonnatrice
Communications stratégiques
mgendron@sportsquebec.com

Diffusion:

Sportcom